




camarage

**La cohabitation entre générations,
une nouvelle façon de vivre ensemble**



L'équipe



Benjamin
Marketing



Yoan
Opérations



Mokhtar
Technologie



Annabelle
Partenariats



Anaëlle
Communauté



Les défis

70% des seniors vivent seuls dans de grands logements, où ils veulent y rester le plus longtemps possible



Les moins de 30 ans consacrent 70% de leur budget au logement et un jeune sur deux ne peut pas recevoir d'aide de ses parents



La solution

Nous permettons aux aînés ayant une chambre libre d'accueillir des jeunes de confiance pour bénéficier :



D'un complément de revenus
De petits coups de main occasionnels
D'une présence bienveillante



D'un cadre confortable
à un coût abordable et une
expérience enrichissante



Un cadre juridique souple



Loi ELAN 2018



- ✓ Un contrat spécifique
- ✓ + 60 ans / - 30 ans
- ✓ Pour les propriétaires et locataires (parc social / privé)
- ✓ Pas d'incidence sur les APL de l'hébergeant
- ✓ Une contrepartie financière non imposable, calculée selon le loyer
- ✓ Un préavis d'un mois

Un parcours en ligne ou par téléphone

Définition
des conditions de
cohabitation



Proposition de
cohabitants
qualifiés




Echanges et
choix du
cohabitant





Génération du
contrat de
cohabitation

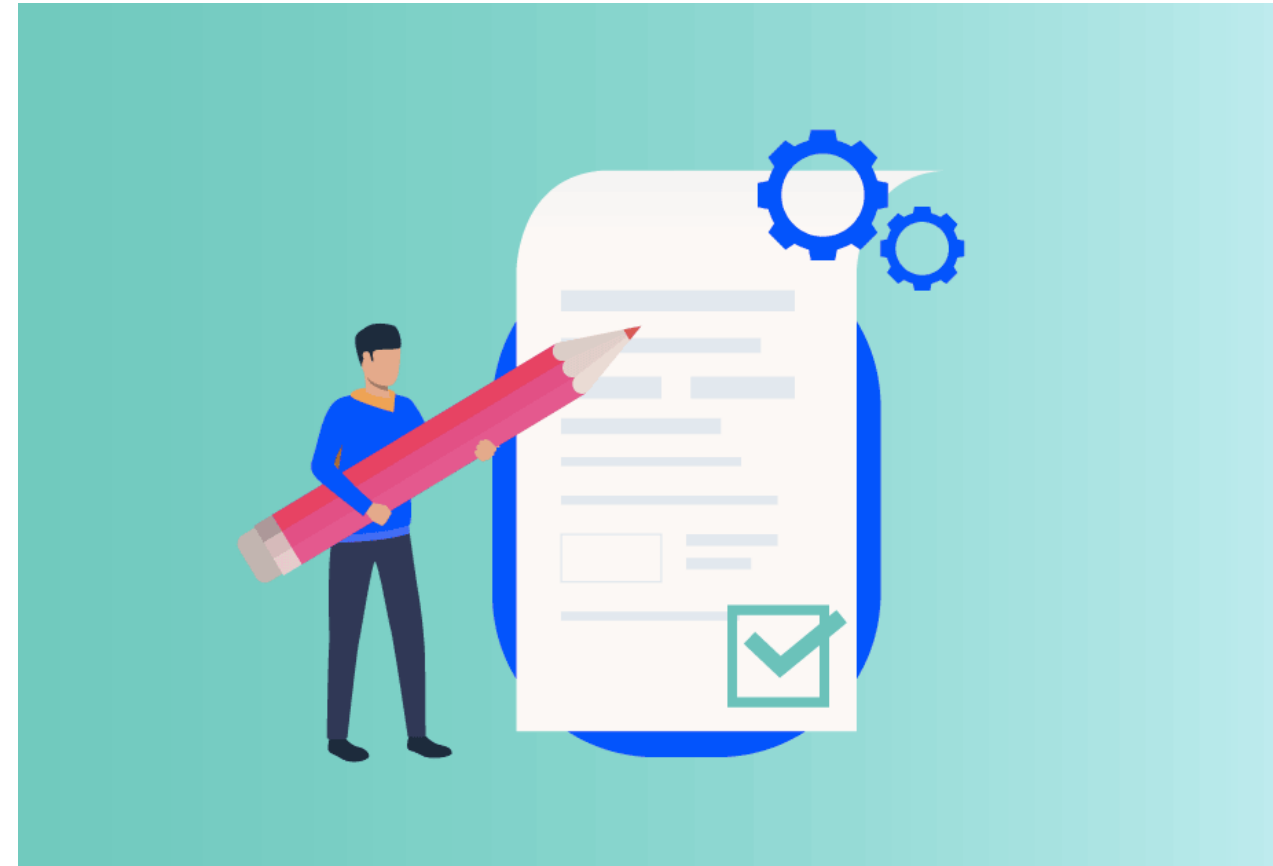


Des garanties pour tous

- 
 Une **ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE** qui couvre tous les dégâts matériels et physiques éventuels pendant la cohabitation

- 
 Une **GARANTIE LOYERS IMPAYÉS** pour sécuriser le complément de revenu des seniors et permettre aux jeunes sans garant d'accéder à un logement

- 
 Un **CONTRAT DE COHABITATION INTERGENERATIONNEL SOLIDAIRE** rédigé par un avocat expert en droit immobilier



Un réseau de jeunes de confiance



Nos **RÉFÉRENTS LOGEMENTS** de nos structures jeunes partenaires (IFSI, école hôtelière, Universités...) nous envoient des demandes de jeunes en recherche d'une chambre libre



Un **ENTRETIEN INDIVIDUEL** avec chaque jeune est réalisé par un membre de l'équipe Camarage afin de finaliser son dossier



Une **RENCONTRE** avec chaque jeune vous permet de choisir le profil qui vous plaît le plus



Un complément de retraite non imposable

Loyer solidaire

calculé selon la
géographique, le
loyer principal hors
charges et le
quantité de petits
services



50€

de frais de suivi
mensuels payés
par le jeune

150€

de frais de mise en relation déduits du premier loyer

Les partenaires

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

bpifrance

ActionLogement **AL**

PARIS

BATIGERE
en ILE-DE-FRANCE

cdc habitat

Emmaüs hab★tat
mieux accueillir bien intégrer

malakoff humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

les **Crous**

IFSI
Instituts de Formation en Soins Infirmiers

FONDATION CREDIT COOPERATIF

Audiens

Un mot d'un binôme



« La richesse de la relation que nous avons construit restera gravée dans ma mémoire. J'encourage tout le monde à tenter cette expérience singulière au moins une fois, vous en sortirez grandi. »

Susan

« Au-delà de nos besoins respectifs, nous avons créé une vraie proximité, fondée sur la solidarité et le partage. »

Louis



camarage

www.camarage.fr

01 84 60 67 92

contact@camarage.fr

